



Dans une décision signée le 1er avril dernier, la ministre des Enseignements secondaires, Nalova Lyonga, a prononcé des sanctions contre des élèves ayant participé à la fuite des épreuves lors de la session du Baccalauréat 2020, d'après les faits rapportés par le quotidien Le Jour du 30 avril. Ces derniers écotent d'un an de suspension aux examens organisés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) en plus de l'annulation de leur diplôme.

[Par StopBlaBalcam](#)

En plus des élèves, des enseignants et administrateurs de plateformes sociales ayant participé à la fuite et à la distribution des épreuves ont également été sanctionnés. Au total il s'agit de 133 personnes dont 19 d'entre elles devront encore faire face à des poursuites judiciaires.

Il y a près de 10 mois lorsqu'éclate ce scandale, une enquête administrative commandée par la ministre Nalova Lyonga avait rendu coupables de négligence et complicité de fuite sept responsables travaillant à l'OBC. Ces derniers avaient écoté de 3 mois de suspension. Peu avant, 5 personnes dont 2 élèves, 2 étudiants et un enseignant avaient été arrêtés et déferés à la prison de centrale de Yaoundé pour la même affaire. Ces nouvelles sanctions arrivent alors que le processus de préparation des épreuves pour la session 2021 est en cours.

Rappelons que la fuite concernait les séries scientifiques notamment les épreuves de Physique, Chimie et SVT. A la veille de l'examen, les épreuves de ces matières et leurs corrigés avaient abondamment été partagés sur les réseaux sociaux obligeant ainsi le ministère et l'OBC à annuler le passage de ces matières pour les reprogrammer quelques jours plus tard.